

Michel Prégardien
Université de Liège – arkhé⁰¹
Assistant

Avec la collaboration de :
Jean-Pierre Collette
Université de Liège
Professeur honoraire

16-25

Le domaine universitaire du Sart Tilman Propositions d'aménagement de la zone Nord

Le chapitre «Reconversion de territoires» du présent numéro sur les «Métamorphoses» incite à revoir le constat général établi par différents acteurs à l'occasion de l'édition des numéros 54-55 de la revue *Les Cahiers de l'Urbanisme* exclusivement consacrée à un état des lieux du Sart Tilman. À cette occasion, le Professeur Jean-Claude Cornesse émettait ses craintes et ses espoirs vis-à-vis d'un site urbanistiquement intéressant, mais en perte de vitesse, en dépit de très nombreux atouts (cadre naturel, réserve foncière). Sur cette base, il a dressé une liste non exhaustive des problèmes à analyser et à traiter (cf. ci-contre).

Ainsi, l'adaptation du site, la réorientation de certains choix urbanistiques des années 1960, la réaffectation de nombreux bâtiments... se posent en tant que défis majeurs pour l'Université de Liège. Un article paru, en mars 2008, dans «Le p'tit Torê», journal interne des étudiants de l'ULg, dresse le même constat : image floue de l'institution, absence de vie universitaire, éclatement des infrastructures, déplacements malaisés...

Conscient du «chantier environnemental» qui s'annonce et de la logistique à mettre en œuvre pour une telle entreprise, le Recteur Bernard Rentier n'a pas tardé à restructurer et installer une série d'organismes à la hauteur du problème, mettant ainsi un terme au «vide» stratégique en la matière :

Le Conseil scientifique des Sites naturels du Sart Tilman (Présidence : Prof. Pierre Vandewalle), organe consultatif, s'est vu adjoindre une composante urbanistique et est, ainsi, devenu **le Conseil des Sites et de l'Urbanisme** dont les missions sont les suivantes :

— étude de l'intérêt scientifique, didactique et esthétique des sites du domaine universitaire

du Sart Tilman ainsi que du territoire des 2.000 hectares de la pointe N.-E. du Condroz ;

— participation à l'élaboration du plan d'aménagement du Sart Tilman par l'étude de tous les problèmes posés par l'implantation des bâtiments universitaires dans le domaine du Sart Tilman. Recherche des solutions permettant une intégration des bâtiments universitaires et de leurs abords dans le paysage et dans le milieu environnant avec le souci de préserver les principales valeurs scientifiques et esthétiques du patrimoine naturel ; remise d'avis sur le maintien et la protection de ces valeurs, notamment lors des travaux de construction, d'aménagement et dans la gestion du site ;

— collaboration à un programme de mise en valeur de l'intérêt scientifique, didactique et esthétique du domaine dans le cadre d'une ouverture au public et d'une information des milieux extérieurs. Édition de brochures spécialisées ;

— mise au point et contrôle d'un plan d'aménagement des espaces verts du domaine universitaire ainsi que d'autres plans d'aménagements particuliers, notamment dans le territoire des 2.000 ha.

Le Centre d'Études et de Gestion de la Mobilité et de l'Urbanisme de l'ULg (Présidence : Prof. Jean Marchal).

Une cellule opérationnelle d'études et de gestion de la mobilité et de l'urbanisme a été mise en place en vue de prendre en charge, de façon concertée, les problèmes liés à la mobilité et à l'urbanisme «Intra sites» dans le domaine du Sart Tilman et «Inter sites» ULg.

Ces deux entités, travaillant en concertation directe avec l'Administration des Ressources immobilières (Direction : Christian Evens),

arkhê

arkhê
– Professeur Jean-Claude
Cornesse

01
Ce service appartient au
Département ArGEnCo de
la Faculté des Sciences
appliquées de l'Université
de Liège. Son champ
d'études concerne l'Histoire,
la Théorie et la Composition
en architecture et en
urbanisme.

Problèmes à traiter



Examen des législations liées à l'Environnement et à l'Administration de l'Aménagement du territoire. Étude des potentialités de modifications d'affectation.

- Mobilité : liaison ville – Sart Tilman et liaisons à l'intérieur du domaine. Évaluation critique de la situation actuelle du point de vue des bus, piétons, automobiles, vélos, navettes... et propositions de remédiation.
- Infrastructures : bilan de l'évolution du boulevard de Colonster et de l'articulation avec la route nationale du Bol d'air. Examen des propositions de connexion routière avec le Parc de Recherches. Examen des possibilités de connexion cyclable avec le Bois Saint-Jean.
- Parcages : problèmes de l'insertion des espaces de parking, solutions alternatives en matière de localisation et de dimensionnement. Analyse des formules de financement alternatif (privé/public/partenariat). Mesures de réhabilitation des parkings existants et des friches utilisées comme parkings provisoires.
- Repérage et signalisation : réflexion sur les mesures visant à la lisibilité des dispositifs de repérage sur l'ensemble du domaine et dans les bâtiments. Rationalisation de la prolifération des panneaux et poteaux de signalisation.
- Révision du marquage routier sur le boulevard de Colonster en corrélation avec les

mesures de sécurité et le caractère spécifique du domaine. Aménagements sécuritaires sur les espaces piétons (revêtement de sol, éclairage, entretien, prévention des risques d'agression...).

- Espaces non bâtis : recherches architecturales sur le traitement des abords des bâtiments (Hôpital, B52...). Études sur les espaces non urbanisés du domaine. Analyse des possibilités de traiter certains de ces espaces en «parcs urbains».
- Éclairage : objectifs sécuritaires et fonctionnels. Études visant à assumer, par l'éclairage, le confort en matière de sécurité objective et subjective ainsi que la lisibilité des parcours à l'intérieur du domaine. Objectifs scénographiques. Études visant à mettre en valeur l'architecture des bâtiments, de leurs abords et de quelques parcours particuliers.
- Aires réservées aux manifestations de plein air.
- Orientations en matière d'aires d'extensions des bâtiments existants ou d'implantations nouvelles.
- Propositions en vue d'une implantation effective de l'ULg dans l'aménagement des aires périphériques au domaine : Parc scientifique, Bois Saint-Jean, aménagement d'un «village» au Sart Tilman, aménagement et évolution du village de Mont...

Zone d'intervention

Zones analysées:

1. proposition d'aménagement zone Nord
2. proposition d'aménagement du carrefour de la mort de l'automobile
3. proposition d'extension de la zone des centres sportifs
4. parkings du CHU, analyse de la problématique
5. parkings de la Faculté de Médecine vétérinaire, analyse de la problématique
6. proposition d'aménagement des jardins de l'Institut de Botanique
7. zone d'accès au domaine



ont pour but de formuler des propositions d'aménagement qui seront soumises à l'avis de la Commission des Bâtiments (Présidence : Prof. Jean-Marie Bouquegneau), avant d'être envoyées aux Autorités et au Conseil d'Administration de l'Université.

Afin de préparer le travail de ces divers organismes, la Cellule des Constructions Nouvelles et le Secteur arkhê-architecture de l'Université de Liège (Professeur Jean-Claude Cornesse, assistant Michel Prégardien, collaborateur Professeur honoraire Jean-Pierre Collette) ont réalisé une analyse de quelques problématiques soulevées dans le champ de l'urbanisme.

Cette réflexion, à soumettre à l'avis des organismes précités, a pour objectif l'élaboration d'un document d'intention, à l'instar du «Testament» livré par l'architecte Claude Strebelle en 1984. L'ensemble d'esquisses, d'illustrations et d'analyses s'appuie sur le document «Strebelle», puisqu'il n'y a pas lieu d'oublier la trame structurelle historique définie par celui-ci, mais il convient d'adapter certaines options aux exigences nouvelles afin qu'elles correspondent à l'évolution de l'Université, et de la société contemporaine en général. Cette étude tient compte également d'une vaste enquête menée en 2005 par l'Institut de Conseil et d'Études en Développement durable, sur la gestion des déplacements sur le site du Sart Tilman. Les conclusions, pour une meilleure gestion de la mobilité générée par les activités du site, revenaient essentiellement à contraindre les déplacements individuels motorisés et à leur offrir des alternatives plus durables telles que le co-voiturage et l'utilisation des transports publics. Elle préconisait aussi une meilleure gestion du parcage et la mise en place de mesures en faveur des cyclistes et des piétons.

Évolution – un repositionnement nécessaire

Les conclusions du bilan montrent la nécessité de reconsidérer l'organisation du domaine universitaire non seulement en se replaçant dans le contexte de l'époque actuelle, mais aussi dans l'optique d'une démarche prospective.

La réflexion située sur quatre plans les changements majeurs qui se sont opérés.

- Plan géographique : changement d'échelle dans les rapports de l'ULg avec le monde extérieur.
- Plan politique : glissement vers un mode de pensée libérale, compétition entre universités.
- Plan économique : interaction avec le monde de l'entreprise, augmentation du nombre des étudiants.
- Plan sociétal : nécessité de concevoir le développement de façon globale et systémique en intégrant les contraintes économiques, sociales, environnementales et en gérant leurs interactions de manière à tendre vers un équilibre et à maîtriser la complexité.

Le projet développé, au-delà d'un simple pragmatisme, se veut porteur d'une intention claire. Il entend, par son action sur les espaces, rétablir un message fort et porteur des valeurs qui fondent l'Université de Liège : un humanisme emprunt de respect de l'environnement.

Cette idée, vieille de cinquante ans et orientant à nouveau l'urbanisme des villes actuelles, n'a pas lieu d'être remise en question : l'Université de Liège est, et doit rester, le symbole de la coexistence de l'activité des hommes et du cadre naturel de cette activité, en tenant compte des impératifs nouveaux liés à la mobilité.

Tous ces éléments sont inscrits dans ce que l'on conviendra d'appeler l'image globale de l'Université. Cette notion d'image dépasse l'aspect général de la perception visuelle des lieux, la scénographie. Par image, nous entendons également la perception mentale que l'on se fait d'un lieu, sa lisibilité, sa compréhension, sa cohérence ... Tous ces éléments participent au «bien-être» des utilisateurs. Assimiler un lieu, c'est y trouver des points de repères, des espaces significatifs, des niveaux de hiérarchie, des liens forts.

Loin de n'être qu'urbanistique, l'image investit chacun des quatre plans. Le mouvement entamé en lame de fond au niveau de l'enseignement et de la recherche doit trouver une expression visible au point de vue urbanistique. Il y a le savoir-faire, mais il y a aussi le faire-savoir.

L'urbanisme du Sart Tilman : une potentialité

Force est de constater, actuellement, l'absence de certaines notions urbanistiques essentielles. À la suite du non-aménagement des espaces de liaisons et au délitement progressif des structures mises en place (aménagement des boulevards du Rectorat et de Colonster...), ce qui se voulait initialement un urbanisme d'intégration à l'environnement naturel en respectant une distance entre les constructions, s'est transformé en un vaste «parc à bâtiments» visuellement peu organisé. Comme l'exprime le Professeur Jean-Claude Cornesse dans *Les Cahiers de l'Urbanisme* n°s 54-55, ces défauts ne sont pas dénués d'atouts. *«L'espace disponible entre les édifices assure une réserve foncière importante qui pourrait être exploitée afin de retisser la trame urbanistique du domaine. Les qualités écologiques n'en souffri-*

raient pas pour autant. Elles devraient d'ailleurs rester au centre des préoccupations. La nature au Sart Tilman est un des grands atouts de l'Université de Liège dans la compétition qui s'annonce entre les universités... La prise de conscience écologique est, en effet, de plus en plus importante. Il faut cependant pouvoir adapter le site, rencontrer les nouveaux besoins et les nouvelles orientations de l'Institution, permettre à d'autres fonctions de venir s'installer à côté de celles qui sont, aujourd'hui, les seules autorisées par le statut du domaine. Cela passe par des budgets plus importants, par un assouplissement des règlements urbanistiques et par une évolution des mentalités.»

L'atout de l'Université est l'espace dont elle dispose au Sart Tilman. Cette «richesse» en espace de qualité doit permettre à l'Université de jouer un rôle important en tant que pôle de développement dédié à la recherche et à l'innovation lui permettant, ainsi, de faire la démonstration de ses compétences scientifiques, de son savoir-faire technologique et de son dynamisme entrepreneurial tout en s'inscrivant dans un processus porteur de sens et d'attractivité.

Ce développement doit, en effet, se réaliser dans le cadre du concept de développement durable suivant lequel les modèles économiques actuels doivent, comme le montrent de nombreux auteurs, tenir compte de la «rareté» de la nature qui, de manière globale, ne doit plus être considérée comme un bien libre, disponible à profusion, inépuisable. Il importe de «façonner» la terre en la respectant. L'espace naturel bien traité devient ainsi l'élément «qualitatif» d'une croissance quantitative passant aussi par une résolution du problème «mobilité». Ici encore, l'Université de Liège pourrait et devrait

En haut:
Schéma d'intention des
aménagement sur la zone
Nord

Principaux espaces struc-
turant l'ensemble du site

Emprise bâtissable pour
nouvelles constructions

Espace végétal / minéral
architecturé formant
une liaison physique et
géométrique entre les
grandes entités du site



Agora, centre majeur
de convergence des
cheminements



Dorsale principale de
cheminement reliant les
grandes entités du site



Bâtiments principaux
à usage collectif



Voiries automobiles à créer



Cheminements piétons
à créer

En bas:
Projet d'aménagements sur
la zone Nord



se servir de la problématique de la mobilité sur le site du Sart Tilman pour renforcer son image d'acteur de pointe dans les domaines technologiques et environnementaux.

La perception favorable qui résulterait de la réussite d'une telle entreprise pourrait donner un coup d'accélérateur puissant à l'évolution de l'Université et à son repositionnement à tous les niveaux qu'ils soient locaux, régionaux, européens, voire internationaux... et dont toute la région liégeoise bénéficierait, celle-là même qui compte tant sur le dynamisme que devrait engendrer la gare des Guillemins. Les résultats qu'engrangent des villes comme Bilbao, Bordeaux, Lyon... ne confirment-ils d'ailleurs pas la justesse de cette approche plurielle des infrastructures liées à l'architecture, à l'urbain et à la mobilité... ensemble de points liés à l'image d'une région, à l'imaginaire de ceux qui la visiteront un jour ?

Le projet

C'est à partir de ces constatations que le projet s'est construit sur plusieurs zones du domaine ; le présent article se concentre sur l'intervention dans la zone Nord, partie la plus peuplée du domaine, point d'entrée de l'Université de Liège et donc limite stratégique entre la ville et son université.

En complément indispensable à ce projet, une étude doit être réalisée sur la politique globale de mobilité vers et dans le domaine.

Cette étude devra s'inscrire dans les recherches et propositions récentes de réhabilitation du tram dans la ville, notamment sur l'axe Herstal-Liège-Seraing.

Au sein du Département d'Architecture et d'Urbanisme, Jean-René Lejeune a, en 1989, effectué, en collaboration avec le Professeur Jean Englebert, une étude intitulée «Contribution à l'élaboration d'un plan global de circulation à l'étude de la région liégeoise». En 2007, un complément à cette étude

montre la «faisabilité» de la réalisation d'une ligne «tram-train» à partir de la voie ferrée longeant l'Ourthe. En liaison avec ces deux axes structurant l'agglomération liégeoise et les systèmes de transport existants et en projet (ligne de bus Fléron-Sart Tilman), la possibilité d'établir un système de navettes, par l'utilisation de véhicules «propres» sur le site du Sart Tilman, est actuellement analysée.

La zone Nord

Les problèmes spécifiques liés à la zone Nord sont nombreux. Trois points ont été plus particulièrement traités dans l'élaboration du projet :

— entrée principale au niveau de l'allée des Grands Amphithéâtres mal définie et dangereuse. Actuellement, les piétons doivent traverser trois bandes de circulation (boulevard du Rectorat et zone d'arrêt des bus), sans passages réservés, pour aller des parkings principaux (semi-enterrés) à la zone d'entrée. Quant à l'esplanade d'entrée, elle possède des arrêts de bus vieillissants et mal dimensionnés ; visuellement, elle est complètement séparée de la vie universitaire par une frange végétale dense. Dès lors, le dynamisme du «mouvement» ne pénètre pas dans le site et accentue encore le sentiment d'abandon de celui-ci, surtout le soir. Ces problèmes sont d'autant plus cruciaux que cette zone est le premier contact avec l'Université ;

— absence de lien piétonnier, visuel, structurel et significatif entre les zones de la Faculté des Sciences appliquées et de la Faculté des Sciences, alors qu'elles ne sont distantes que de quelques centaines de mètres et que des équipements destinés à l'ensemble de la Communauté universitaire (restaurant, Amphithéâtres) tireraient avantages de l'amélioration de leur accessibilité réciproque. De nombreux usagers utilisent ainsi leur véhicule pour des déplacements de

À gauche :
Vue existante depuis les
grands amphithéâtres sur
l'esplanade

À droite :
Vue existante depuis les
parkings d'entrée sur le
boulevard du Rectorat



courte distance parce que les liaisons piétonnes entre ces deux zones sont inexistantes et que les espaces à relier sont séparés par une masse de végétation sauvage ;

— absence de pôle centralisateur, défini, reflétant à lui seul l'image du domaine. Il n'y a pas d'espace de rencontres aménagé favorisant une vie sociale active. Les groupes d'étudiants sont disséminés sur le campus et investissent, de façon éparpillée, quelques espaces résiduels. En d'autres termes, il y a des espaces potentiels, mais pas de lieux.

La construction d'un nouveau restaurant sur l'esplanade des grands amphithéâtres, à la suite de la non-conformité sanitaire du premier restaurant, est également prise en compte.

Sur base de ces éléments, de nouvelles structures de mobilité (chemins, places...), tenant plus justement compte des flux nouveaux entre les divers pôles d'attraction du site, doivent être mises en place.

Au vu des nombreux points d'attractivité du site et des déplacements nécessaires et au vu de

l'ambiguïté constante qui existe entre nature et architecture, il n'est pas possible de gérer le site de façon univoque et pleinement ordonnée. Aussi, la proposition prend-elle le parti de favoriser cette ambiguïté tout en imposant, par endroits, des axes forts, des zones stables, susceptibles de hiérarchiser les espaces, de procurer dans l'amas de circulations, de bâtiments, d'aménagements... les repères indispensables au bon fonctionnement du domaine. Hiérarchie et liberté sont donc, continuellement, traitées ensemble.

1. Création d'un axe piétonnier traversant le site de part en part, depuis la place triangulaire du Rectorat jusqu'aux bâtiments «Montéfiore». Face à la dispersion des parties «Sciences» et «Sciences appliquées» et vu le manque de densification, cet axe va reconcentrer les déplacements piétons d'une zone à l'autre. En le couplant, sur sa longueur, à des unités de vie sociale active (nouveaux amphithéâtres proches du bâtiment «Montéfiore» et des «Sciences appliquées», bâtiment d'accueil sur le rond-point d'entrée, amphithéâtres de l'Europe, nouveau restaurant,

Aménagements sur l'esplanade des grands amphithéâtres



«centre étudiants polyfonctionnel» à l'intérieur de l'ancien restaurant), cet axe reliera des points forts d'activités et régulera des déplacements importants de population.

2. «Dé-densification» d'une couverture végétale et remplacement de celle-ci par un parc arboré, géométriquement structuré. Les arbres remarquables, isolés ou groupés, sont évidemment conservés. Le parc répond à une double fonction. Premièrement, celle de conserver, entre la zone des «Sciences appliquées» et la zone des «Sciences», une lecture claire des différentes parties du site; deuxièmement, celle de maîtriser la végétation, de lui donner un caractère «construit» par l'utilisation d'une trame géométrique de façon à ce que les visiteurs, les étudiants ... se sentent toujours en terrain aménagé, et donc sécurisé, car offrant une meilleure visibilité: la suppression d'une barrière psychologique. De cette configuration naît une sensation d'appartenance à une nature à la fois organique et structurée. Différents cheminements viennent, en contrepoint de la «rigidité» du parc, offrir des variantes souples pour les déplacements.

3. Création d'une zone piétonne privilégiée et sécurisée entre les parkings existants et les bâtiments situés dans la zone Nord du côté opposé à la route. Les traversées, depuis le parking, sont affirmées par une coloration au sol qui, d'une part, marque ces points de passage et, d'autre part, crée un effet plastique affirmant cette zone. Entre autres effets, la répétition de ces bandes colorées engendre un effet propre à ralentir la circulation automobile.

Ces bandes colorées se poursuivent jusqu'à l'intérieur du domaine, traversant ainsi la végétation séparant le boulevard du Rectorat et le domaine, démultipliant, de cette manière, les points de passage entre ces deux zones. Cette végétation est, elle aussi, «dé-densifiée» pour faire transparaître, depuis l'intérieur du domaine, l'activité au niveau des arrêts de bus et, inversement, pour rendre plus de visibilité au domaine depuis ces arrêts. Il s'agit donc d'affaiblir psychologiquement la frontière entre l'Université et le monde extérieur tout en la conservant. Limites et percements multipliés, végétation sauvage et végétation maîtrisée, bandes continues

intérieur-extérieur... tous ces éléments participent ainsi à cette mixité des espaces... entre ordre et désordre, entre ouverture et fermeture.

4. Création d'une place au cœur du site, au pied de l'allée des Grands Amphithéâtres, en connexion avec le nouveau restaurant, le nouveau «centre étudiants polyfonctionnel», l'entrée principale et les arrêts de bus... Cet espace est primordial à la vision mentale des utilisateurs: il permettra à tout un chacun, par sa position barycentrique et son traitement spécifique, de se représenter un **lieu**, de mettre une image sur le nom «Université de Liège». Ces différentes interventions favorisent les liens entre Facultés et intensifient les déplacements multimodaux sur cette zone, notamment les déplacements piétonniers. Elles soutiennent, ainsi, une politique de mobilité respectueuse de son environnement et participent à la sécurisation du site: plus les chemins sont accessibles, plus ils sont fréquentés et moins le sentiment d'isolement est ressenti. Elles établissent également un regroupement des flux autour d'un point central, la place des Grands Amphithéâtres, véritable **agora** contemporaine et symbole d'une vie universitaire accueillante, riche en rencontres et échanges. Le projet multiplie ainsi les actions propres à susciter l'image d'une Université dynamique, pleinement en phase avec les défis futurs, consciente de sa mission de formation, consciente,

aussi, de son devoir plus général d'éducation sociale et spirituelle à l'heure de l'individualisation de nos sociétés contemporaines... cela a lieu, non pas seulement dans les auditoriums, mais dans l'ensemble des intervalles temporels et spatiaux où se développe la vie para-universitaire et sur lesquels le projet se concentre.

L'éco-quartier

Ces aménagements qui favorisent les relations sociales centripètes sur le site doivent également se voir dédoublés par des liens centrifuges. L'Université doit certainement profiter au mieux de sa situation et des opportunités qu'elle trouve autour d'elle, mais elle doit aussi, en retour, en faire bénéficier son entourage, au risque, dans le cas contraire, de se refermer sur elle-même et d'être peu considérée, voire «négligée» par l'agglomération liégeoise. L'Université ne peut rester un lieu où l'on va et d'où l'on repart, elle doit en finir avec son aspect de forteresse. Pour cela, elle doit s'offrir à son environnement immédiat, y étendre son animation afin de n'être plus un point, mais un réseau. Favoriser les relations avec le village du Sart Tilman et ses commerces fait ainsi partie de ces grands chantiers à mettre en œuvre. Dans cette optique, l'Université et la Ville de Liège, propriétaires des terrains à bâtir situés entre le domaine et le village du Sart Tilman, souhaitent organiser,



En haut:
Aménagements sur le boulevard du Rectorat

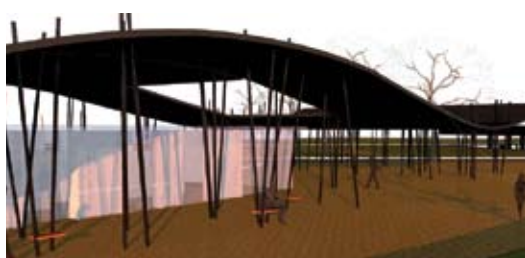
au niveau de l'entrée principale et des arrêts de bus

En bas:
Aménagements (parc arboré, tramage) sur la

zone intermédiaire entre les «Sciences appliquées» et les «Sciences»



Projets d'étudiants relatifs à l'implantation d'un bâtiment d'accueil au niveau du rond-point d'entrée de l'Université, en liaison avec les amphithéâtres de l'Europe. Le site universitaire du Sart Tilman constitue, au sein même de l'enseignement, une source importante d'études de cas et d'énoncés de projets pour les étudiants inscrits aux études d'ingénieur civil architecte : étude de problématique urbaine, étude de vieillissement des matériaux et des solutions pour y remédier, projet de rénovation, projet de nouveaux bâtiments, étude typologique... L'ambiguïté du site, ses multiples contraintes rejoignent parfaitement l'objectif des cours d'ateliers de composition du service arkhê-architecture : amener les étudiants à «penser» un problème globalement en fonction de paramètres définis et à apporter une solution à ce problème qui soit signifiante et cohérente aux points de vue sitologique, contextuel, organisationnel, formel, structurel..., c'est-à-dire à «gérer» la complexité.



ensemble, le développement d'un nouveau noyau d'habitat – «l'Éco-quartier du Sart Tilman». Ce projet devrait permettre de répondre au problème de discontinuité entre les entités urbanisées et différenciées qui se partagent le plateau du Sart Tilman. La mise en œuvre des terrains considérés doit permettre de recréer un lien entre les éléments existants, tout en redéfinissant une nouvelle centralité et une nouvelle identité pour la zone résidentielle.

La volonté des Autorités publiques est d'aboutir à la vente du site au travers d'une procédure d'appel à intérêts devant permettre la sélection d'un investisseur-promoteur sur base d'un projet urbanistique cohérent et novateur répondant aux préoccupations urbanistiques et environnementales des vendeurs.

En ce sens, à l'instar de la «Charte d'urbanisme» rédigée par Claude Strebelle dès l'édification du domaine, un «cahier des charges», reprenant les orientations à suivre, a été élaboré conjointement par les services de l'Échevinat et de l'Administration de l'Urbanisme de la Ville de Liège et par le Bureau permanent de la Commission des bâtiments de l'Université.

Outre l'étude sur la zone Nord, le document d'intentions propose des aménagements potentiels sur d'autres parties du domaine. Ces propositions doivent faire l'objet d'une analyse approfondie par les différents organes et acteurs concernés par le projet, en gardant en mémoire le souhait exprimé par les premiers concepteurs : «... que s'établisse au Sart Tilman une communion entre la nature et les hommes.»